

Traités ouverts à la signature

Liste de traités qui sont actuellement ouverts à la signature.

La signature simple (signature sous réserve de ratification) est autorisée dans la plupart des traités multilatéraux pour une période de temps déterminée, même si certains traités multilatéraux restent indéfiniment ouverts à la signature. Par la signature, l'État n'exprime pas son consentement à être lié par le traité, qui ne se produit pas tant que l'État n'a pas ratifié, accepté ou approuvé le traité. La signature signifie qu'un État est tenu, en toute bonne foi, de s'abstenir d'actes qui sont contraires à l'objet et au but du traité (article 18 de la Convention de Vienne sur le droit des traités de 1969).

Traités multilatéraux qui sont ouverts à la signature

1. Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. New York, 7 mars 1966
2. Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 16 décembre 1966
3. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. New York, 10 décembre 2008
4. Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966
5. Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. New York, 16 décembre 1966
6. Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 18 décembre 1979
7. Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. New York, 6 octobre 1999
8. Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 10 décembre 1984
9. Protocole facultatif se rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. New York, 18 décembre 2002
10. Convention relative aux droits de l'enfant. New York, 20 novembre 1989
11. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés. New York, 25 mai 2000
12. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. New York, 25 mai 2000
13. Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications. New York, 19 décembre 2011
14. Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort. New York, 15 décembre 1989
15. Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille. New York, 18 décembre 1990

16. Accord portant création du Fonds pour le progrès des populations autochtones de l'Amérique latine et des Caraïbes. Madrid, 24 juillet 1992
17. Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006
18. Protocole facultatif se rapportant à la Convention relative aux droits des personnes handicapées. New York, 13 décembre 2006
19. Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées. New York, 20 décembre 2006
20. Convention des Nations Unies sur le contrat de transport effectué entièrement ou partiellement par mer. New York, 11 décembre 2008
21. Accord international sur le cacao, 2010. Genève, 25 juin 2010
22. Convention des Nations Unies sur la transparence dans l'arbitrage entre investisseurs et États fondé sur des traités. New York, 10 décembre 2014
23. Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. New York, 10 septembre 1996
24. Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. New York, 7 juillet 2017
25. Accord régional sur l'accès à l'information, la participation publique et l'accès à la justice à propos des questions environnementales en Amérique latine et dans les Caraïbes. Escazú, 4 mars 2018